

Dans le cadre du nouveau cursus de formation des animateurs : plusieurs niveaux, plusieurs possibilités :

Pour la Randonnée

- Le Brevet Fédéral (BF Rando)
- Le Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP), pour l'encadrement de sorties d'un jour sur des randonnées cotées 1 et 2 sur les critères d'efforts et de risques de la fédération.

Pour la Marche Nordique,

- Le Brevet Fédéral (BF MN)

Tous les détails sur : <https://formation.ffrandonnee.fr/> - Rubrique : Animateurs, ensuite

- Dans présentation, vous trouverez des informations générales sur le cursus
- Dans les autres catégories, vous trouverez les référentiels et les tests de prérequis des différentes formations.

L'inscription à toutes ces formations d'animateurs requièrent des prérequis techniques.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre propose des tests :

<https://claco-ffrandonnee.univ-lyon1.fr/workspaces/167/open/tool/home#/tab/-1>

Ces tests sont publics, tout le monde peut y accéder, testez-vous ...

Ces tests devront être faits avant l'inscription à la formation et vous permettront de signer, le cas échéant, la fiche de prérequis. Les formateurs n'ont pas accès à ces tests, les résultats relèvent de la responsabilité des stagiaires.

Si vous ne pensez pas détenir les prérequis, vous pourrez les acquérir soit en club, soit en vous inscrivant aux stages proposés par le CDRP74, pour les stages d'acquisition des prérequis, **l'inscription se fait sur le site du CDRP.**

- Les bases de la marche nordique le 23 mars : prérequis Brevet Fédéral marche nordique - 1 jour (correspond au stage « Pratiquer la Marche Nordique » sur le site fédéral)
- Les outils pour bien randonner niveau 1 : en mars ou septembre : prérequis pour l'animateur de randonnée de proximité (appelé « Pratiquer-découverte » sur le site fédéral)
- Les outils pour bien randonner niveau 2 : en mars ou septembre prérequis pour le brevet fédéral de randonnée (appelé « Pratiquer-perfectionnement » sur le site fédéral)
- Vous pourrez vous inscrire soit au niveau 1 (1 jour) ou soit au niveau 2 (1 jour), soit aux niveaux 1 et 2 (2 jours) avec ou sans hébergement.

Dès que vous pensez avoir les prérequis, vous pourrez vous inscrire aux formations d'animateurs, sur le site

<https://formation.ffrandonnee.fr/>

Attention le PSC1 est nécessaire pour pouvoir s'inscrire aux stages de formations d'animateurs.

Contactez le CDRP si vous avez des soucis de validation de PSC1 avant le 30 mars 2019. Nous pouvons mettre en place des formations, si nous avons assez de stagiaires.

Rappel : Les SA2 ou BF rando peuvent participer au stage « Commun Montagne » qui leur permettra ensuite de suivre, s'ils le souhaitent, un stage « Animateur Montagne ».

Bonne saison 2019 de randonnées.